

Les deux parties ont exprimé la conviction que les Canadiens d'origine yougoslave constituent un lien qui favorise le développement des relations amicales et de la coopération entre les deux pays.

On a relevé avec satisfaction le fait que les règlements et formalités canadiens d'immigration prévoient maintenant l'admission de requérants yougoslaves indépendants, en plus des personnes à charge qui ont des répondants, et des parents désignés.

La discussion des questions internationales a révélé l'existence de points de vue communs à l'égard de plusieurs problèmes d'actualité. De l'avis des deux parties, bien que les grandes puissances aient des responsabilités particulières, les puissances plus petites ont également un rôle important à jouer dans le domaine des relations internationales. On s'est félicité de part et d'autre des récents efforts visant à diminuer les tensions internationales par voie de négociation. Les deux parties ont exprimé l'espoir que cette évolution s'étende à un plus grand nombre de régions et un nombre toujours croissant de pays. La paix et la sécurité sont indivisibles, car nous vivons aujourd'hui dans un monde interdépendant.

Examinant la situation en Europe, les parties ont reconnu l'importance de l'accord quadripartite sur Berlin pour la réduction des tensions. Elles ont exprimé l'espoir que l'on prenne, dans les plus brefs délais, toutes les dispositions voulues pour une conclusion satisfaisante des négociations sur Berlin, ce qui faciliterait l'adoption de nouvelles mesures dans le sens de la détente et de la stabilité.

Se félicitant de ces perspectives favorables, les deux parties souhaitent voir se réunir une conférence adéquatement préparée sur la sécurité et la coopération en Europe, à laquelle participeraient tous les Etats européens, le Canada et les Etats-Unis. Cette conférence, espèrent-elles, renforcerait la sécurité européenne dans son ensemble, et contribuerait à normaliser et à améliorer les relations entre les Etats européens selon des principes approuvés par tous. Des consultations multilatérales à ce sujet entre tous les pays intéressés seraient utiles.

Les deux parties ont exprimé la conviction que le renforcement de la sécurité internationale et la préservation de la paix universelle sont des objectifs importants à poursuivre, au moyen notamment de mesures appropriées de contrôle des armes et de désarmement, l'objectif ultime à rechercher étant le désarmement